

## Portrait de branche - Entreprises d'architecture -

### Introduction/définitions

Les données présentées ici concernent les entreprises libérales du secteur des « activités d'architecture » (NAF 742A). Elles sont issues de plusieurs sources :

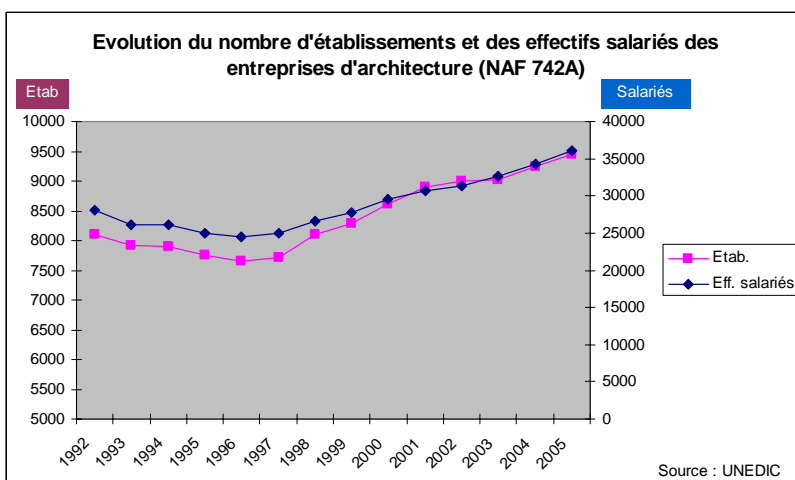
- concernant les établissements et les effectifs salariés : celles de l'OPCA PL, qui différencient les entreprises d'architecture et les architectes d'intérieurs ; la DCASPL (croisement de sources INSEE et DGI) ; les caisses de prévoyance complémentaires IONIS et MALAKOFF (qui couvrent le champ de la convention collective nationale des entreprises d'architecture) ;
- concernant les caractéristiques des salariés (catégories professionnelles, structures d'âge, natures des contrats de travail, etc.) ainsi que les mouvements de main d'œuvre : une enquête réalisée par l'IFOP entre mars et avril 2006 pour l'OPCA PL et la CPNEF Architectes, auprès d'un échantillon de 400 agences d'architecture, représentatif des agences employant des salariés ;
- concernant les pratiques de formation : l'OPCA PL.

## 1. Les établissements en 2005

### Nombre d'entreprises

	NBRE ENT 2005	EFFECTIF SALARIE MOYEN (ETP) 2005
ARCHITECTES	7 534	27 243
ARCHITECTES D'INTERIEUR	572	1 804
<b>TOTAL</b>	<b>8106</b>	<b>29047</b>

Source : OPCA PL



Les activités d'architecture représentent en 2005 un peu plus de 7% des cabinets libéraux et près de 8% des effectifs ETP. Le nombre d'entreprises a progressé de 5% en 1 an (7714 en 2004) et les effectifs de près de 7% (27211 salariés en 2004, soit +1800 emplois en 1 an)<sup>1</sup>. Les données UNEDIC (qui comptent en 2005 9450 établissements et 36000 salariés dans le secteur) confirment la progression des effectifs salariés

<sup>1</sup> Attention, les évolutions 2004-2005 sont incertaines, l'augmentation du taux contributif et la suppression de la franchise ayant augmenté le nombre d'entreprises versantes à l'OPCA PL.

(+2% d'étab. et +5% d'eff. en 2005). Les effectifs OPCA sont inférieurs parce qu'il s'agit de l'effectif en équivalent temps plein.

Le nombre d'entreprises d'architecture et architectes d'intérieurs recensés par l'OPCA PL est inférieur en 2004 à celui des caisses de prévoyance complémentaires IONIS et MALAKOFF, mais les effectifs de l'OPCA sont supérieurs :

	NBRE ENT ADHERENTES	EFFECTIF COTISANTS
2000	8600	14925
2001	9748	21496
2002	9999	23898
2003	10496	24693
2004	10747	25847

Source : IONIS, MALAKOFF. Rapport du régime de prévoyance de la convention collective nationale des Entreprises d'Architecture – Exercice 2004

Il est à noter enfin que le nombre d'entreprises recensées par la DCASPL et l'INSEE dans le secteur « Activités d'architecture » est bien supérieur, du fait de l'existence d'un nombre important de structures sans salariés (voir ci-après)

### Répartition des entreprises par tailles

La DCASPL croise des données provenant de différentes sources (INSEE, DGI) qui apportent un éclairage complémentaire car elles donnent une indication sur la part des entreprises avec ou sans salariés :

#### Répartition des entreprises selon leurs tranches d'effectifs salariés en 2004

	0 salarié	1 à 3 salariés	4 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 salariés et plus	Ensemble
Activités d'architecture	14 266	7 446	2 524	454	127	24 817
	57%	30%	10%	2%	1%	100%
<b>Ensemble des entreprises libérales</b>	<b>344 900</b>	<b>152 343</b>	<b>54 421</b>	<b>13 160</b>	<b>7 269</b>	<b>572 093</b>
	60%	27%	10%	2%	1%	100%

source : Insee-DGI-DCASPL

Champ : entreprises libérales (indépendantes au sens de LIFI) de France métropolitaine, hors entreprises relevant du régime "micro"

La DCASPL recense en 2004 un peu plus de 10500 entreprises d'architecture employant au moins un salarié, soit 43% d'entre elles. Elles emploient 36500 salariés. L'UNEDIC recensait de son côté 9200 entreprises et 34100 salariés en 2004. Ces chiffres de salariés ne peuvent être directement comparés aux données de l'OPCA PL (qui compte des effectifs ETP).

#### Répartition des effectifs salariés des entreprises libérales par taille d'entreprise en 2004

	1 à 3 salariés	4 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 salariés et plus	Ensemble
Activités d'architecture	12 244	14 125	5 714	4 372	36 455
	34%	39%	16%	12%	100%
<b>Ensemble des entreprises libérales</b>	<b>228 453</b>	<b>316 431</b>	<b>171 721</b>	<b>346 252</b>	<b>1 062 857</b>
	21%	30%	16%	33%	100%

source : Insee-DGI-DCASPL

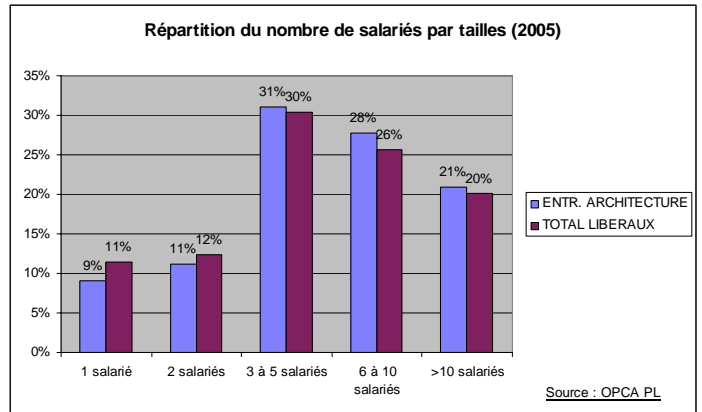
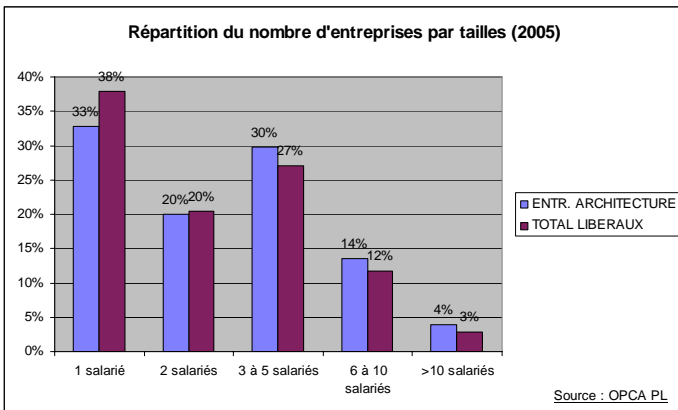
Champ : entreprises libérales (indépendantes au sens de LIFI) de France métropolitaine, hors entreprises relevant du régime "micro"

Selon la DCASPL, près des ¾ des entreprises d'architecture qui emploient au moins un salarié ont entre 1 et 3 salariés. Ces entreprises emploient 1/3 des salariés, celles de 4 à 9 salariés en emploient 39%, et celles de 10 salariés et plus, très peu nombreuses, emploient quand même 28% des salariés.

L'OPCA PL indique les tranches « d'effectifs moyens » ETP, qui ne sont donc pas directement comparables avec les données de la DCASPL :

	1 SALARIE	2 SALARIES	3 A 5 SALARIES	6 à 10 SALARIES	SUP A 10 SALARIES	TOTAL
NBRE ENTR. ARCHITECTES	2428	1503	2258	1042	303	7534
NBRE SALARIES ETP	2428	3006	8442	7628	5739	27243
NBRE ENTR. ARCHITECTES D'INTERIEUR	227	117	156	56	16	572
NBRE SALARIES ETP	227	234	581	425	337	1804
<b>TOTAL NBRE ENTR. ARCHITECTURE</b>	<b>2655</b>	<b>1620</b>	<b>2414</b>	<b>1098</b>	<b>319</b>	<b>8106</b>
<b>TOTAL NBRE SALARIES ETP</b>	<b>2655</b>	<b>3240</b>	<b>9023</b>	<b>8053</b>	<b>6076</b>	<b>29047</b>

Source : OPCA PL



82% des entreprises d'architecture ont moins de 5 salariés ETP, contre 86% pour l'ensemble des professions libérales recensées par l'OPCA PL. Il y a proportionnellement davantage d'entreprises de 3 salariés et plus, et celles-ci pèsent un peu plus dans l'effectif total de cette branche : 1 salarié sur 5 exerce dans une entreprise de plus de 10 salariés ETP, et près de la moitié dans une entreprise de plus de 6 salariés ETP.

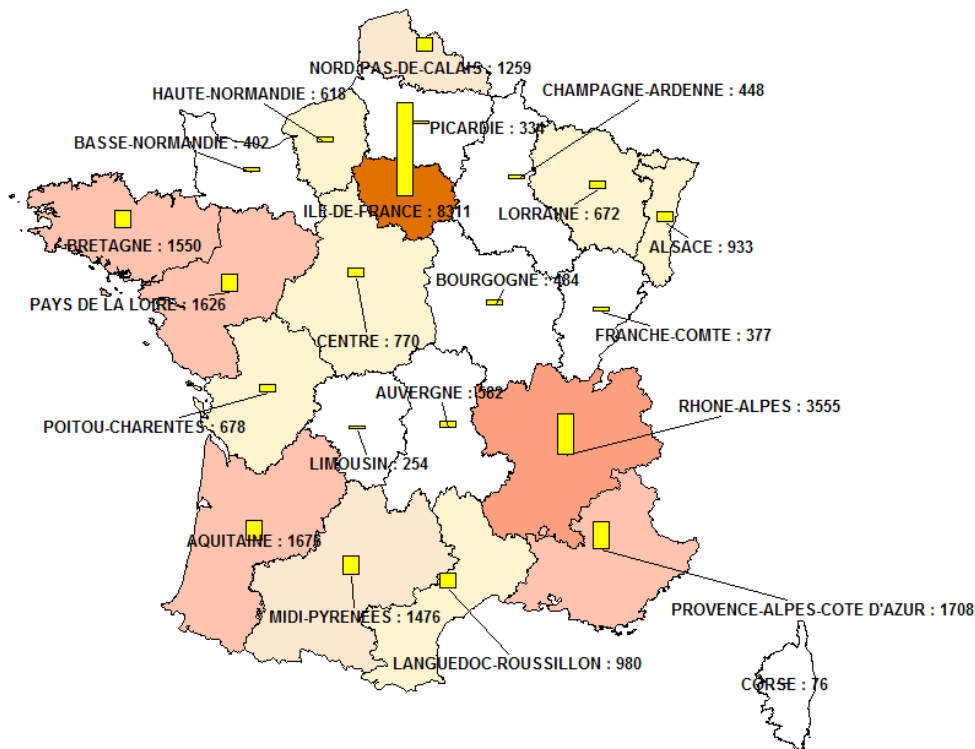
### Répartition des entreprises par régions

	Entreprises (2005)				Salariés (EFF MOY. ETP)			
	ARCHI.	ARCHI. INTER.	TOTAL	%	ARCHI.	ARCHI. INTER.	TOTAL	%
ALSACE	247	13	260	3%	893	40	933	3%
AQUITAINE	455	21	476	6%	1617	59	1676	6%
AUVERGNE	154	4	158	2%	571	11	582	2%
BASSE-NORMANDIE	111	1	112	1%	400	2	402	1%
BOURGOGNE	134	7	141	2%	468	16	484	2%
BRETAGNE	391	31	422	5%	1474	76	1550	5%
CENTRE	197	15	212	3%	728	42	770	3%
CHAMPAGNE-ARDENNES	101	5	106	1%	437	11	448	2%
CORSE	30	1	31	0%	75	1	76	0%
DEPART. ET TERRIT. D'OUTRE MER	73		73	1%	278		278	1%
FRANCHE-COMTE	116	8	124	2%	361	16	377	1%
HAUTE-NORMANDIE	137	7	144	2%	598	20	618	2%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	351	16	367	5%	955	25	980	3%
LIMOUSIN	80	4	84	1%	249	5	254	1%
LORRAINE	201	5	206	3%	661	11	672	2%
MIDI-PYRENEES	429	23	452	6%	1438	38	1476	5%
NORD	311	30	341	4%	1142	117	1259	4%

PAYS DE LA LOIRE	391	32	423	5%	1542	84	1626	6%
PICARDIE	95	1	96	1%	333	1	334	1%
POITOU-CHARENTES	178	12	190	2%	649	29	678	2%
PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR	597	46	643	8%	1621	87	1708	6%
REGION PARISIENNE	1891	225	2116	26%	7371	940	8311	29%
RHONE-ALPES	864	65	929	11%	3382	173	3555	12%
<b>TOTAL</b>	<b>7534</b>	<b>572</b>	<b>8106</b>	<b>100%</b>	<b>27243</b>	<b>1804</b>	<b>29047</b>	<b>100%</b>

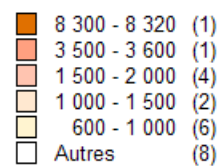
Source : OPCA PL

### Nombre d'entreprises d'architecture et effectifs salariés 2005 (ETP) par régions

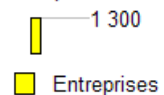


Les chiffres dans la carte correspondent à l'effectif régional ETP

Effectifs salariés moyens (ETP) des entreprises d'architecture



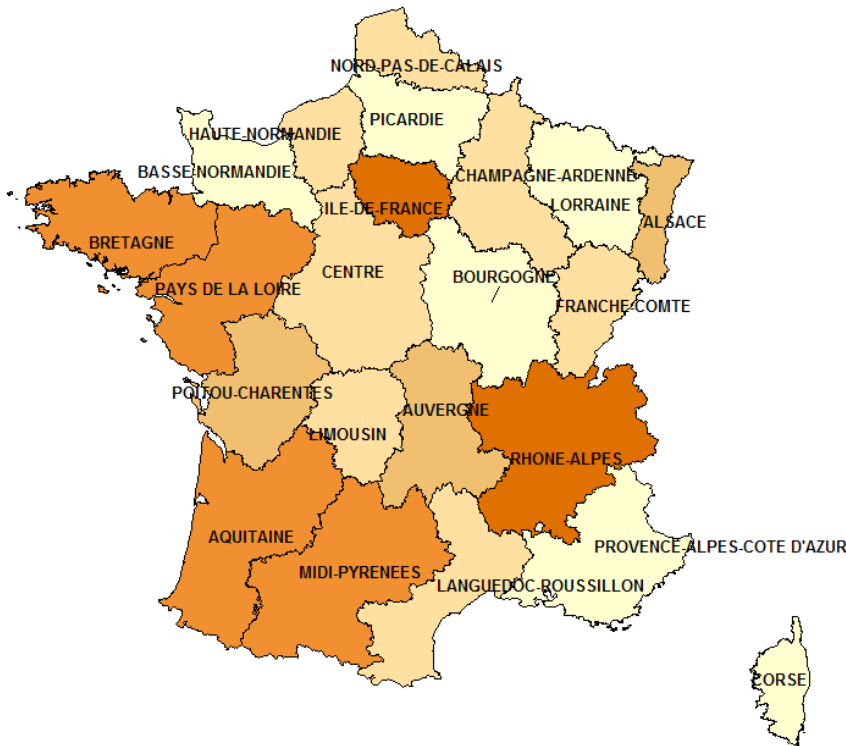
Nombre d'entreprises d'architectures



Source : OPCA PL

Les grandes régions (Ile-de-France avant tout, puis Rhône-Alpes et PACA) regroupent le plus grand nombre d'entreprises d'architecture. On note également un pôle fort dans l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire) et dans le Sud-Ouest (Aquitaine, Midi-Pyrénées).

## Part des salariés des entreprises d'architecture dans les effectifs des professions libérales en régions en 2005



Proportion des eff. sal. des entreprises d'archi. dans le total régional des prof. libérales

- 9,5-11,0% (2)
- 8,5-9,5% (4)
- 6,5-8,5% (3)
- 5,5-6,5% (7)
- 3,5-5,5% (6)

Source : OPCA PL

On retrouve assez bien les spécificités régionales avec en premier lieu le poids des régions IDF et Rhône-Alpes.

Les salariés des entreprises d'architecture représentent près de 11% de l'effectif salarié de l'ensemble des professions libérales en Ile-de-France. Cette région représente à elle seule plus du quart des entreprises d'architecture et 29% des salariés de la branche. L'autre grande région, Rhône Alpes, rassemble 11% des entreprises d'architecture et 12% des salariés. Le poids des entreprises d'architecture dans le total des salariés des cabinets libéraux atteint près de 10%.

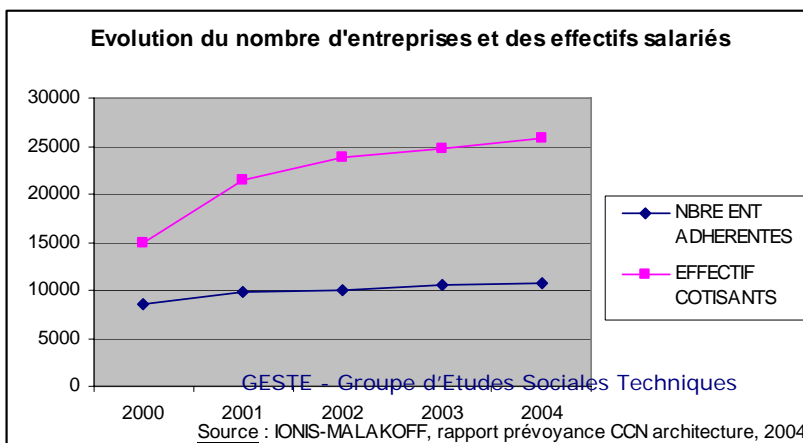
Les régions Bretagne, Pays de la Loire, Aquitaine et Midi-Pyrénées sont aussi des régions où le poids des entreprises d'architecture est important.

## 2. Les salariés

### Evolution récente du nombre de salariés

APELIB	2004			2005			Variation EFF TOT	
	EFF MOY HOM	EFF MOY FEM	EFF MOY TOT	EFF MOY HOM	EFF MOY FEM	EFF MOY TOT	val.abs.	%
ARCHITECTES	12067	13846	25913	12 827	14 419	27 243	1 330	5%
ARCHITECTES D' INTERIEUR	596	702	1298	810	994	1 804	506	39%
<b>ENTREPRISES D'ARCHITECTURE</b>	<b>12663</b>	<b>14548</b>	<b>27211</b>	<b>13 637</b>	<b>15 413</b>	<b>29 047</b>	<b>1 836</b>	<b>7%</b>
<b>ENSEMBLE DES PROF.*</b>	<b>48525</b>	<b>311328</b>	<b>359853</b>	<b>53 387</b>	<b>316 421</b>	<b>369 773</b>	<b>9 920</b>	<b>3%</b>

\* Les prof. prises en compte sont : architectes, architectes d'intérieur, avocats, géomètres, économistes, adm.jud., pharmacies, médecins généralistes et spécialistes, dentistes, laboratoires médicaux, vétérinaires, experts auto.

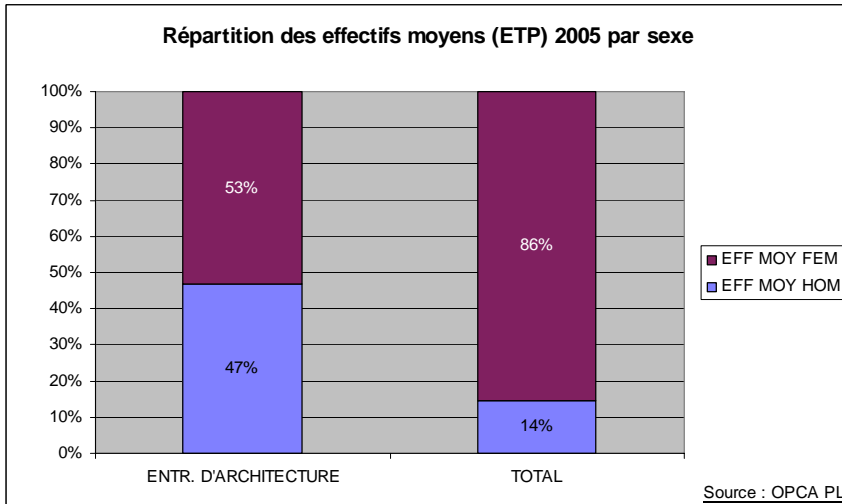


Les évolutions 2004-2005 de l'OPCA PL doivent être relativisées, pour les raisons évoquées.

Les caisses complémentaires IONIS/MALAKOFF enregistrent pour leur part un ralentissement de la croissance des effectifs cotisants depuis 2001 (année de forte progression du nombre d'entreprises adhérentes :

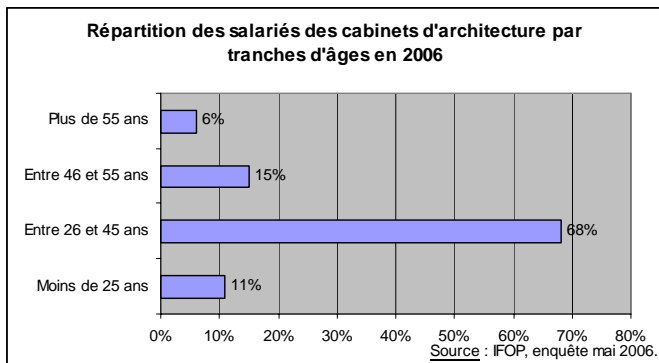
+13% d'adhérents, +44% d'effectifs cotisants cette année là). Depuis, le nombre d'adhérents a progressé, mais beaucoup moins vite (3% en 2002, 5% en 2004, 2% en 2004) et la croissance des effectifs a sensiblement décéléré (11% en 2002, 3% en 2003, 5% en 2004).

### Répartition par sexe



Si les femmes sont légèrement majoritaires parmi les salariés des entreprises d'architecture (un peu plus de 50%, soit une proportion comparable à celle de l'ensemble du secteur tertiaire), elles sont proportionnellement beaucoup moins nombreuses que dans l'ensemble des professions libérales.

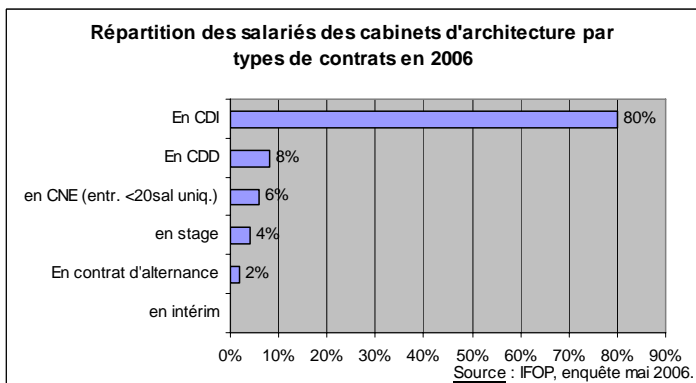
### Tranches d'âges



Les personnels âgés de **plus de 55 ans sont très peu nombreux**. Ils devraient progressivement cesser leur activité, entre 2006 et 2012 pour la plupart.

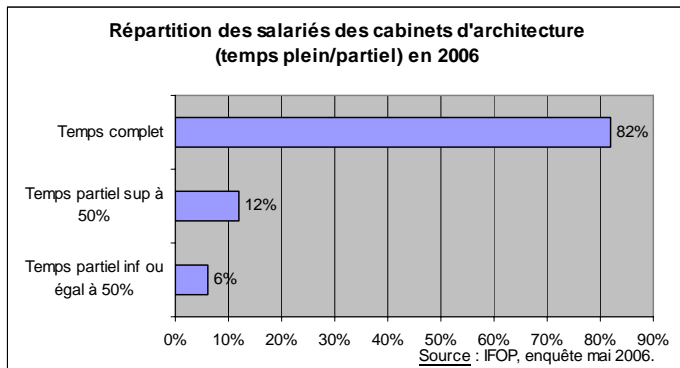
Il est à noter que, concernant les perspectives de départs en retraite, l'étude IFOP évalue à 0,1 salarié en moyenne par agence d'architecture les départs en retraite prévisionnels dans les 3 prochaines années, ce qui semble très faible.

### Types de contrats : CDI, CDD, emplois aidés



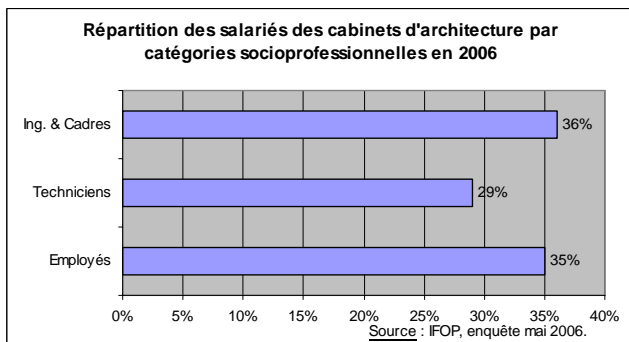
**80% des salariés sont en CDI**. Si les contrats stables sont largement majoritaires, près de 15% des salariés sont en CDD ou en CNE. Il faut noter aussi le poids non négligeable des stagiaires (4%). Par contre l'alternance et l'intérim sont peu utilisés.

### Temps plein/temps partiel



**18% des salariés exercent à temps partiel**, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne de l'ensemble du tertiaire (21% en 2002 selon le CEREQ, PSB Tertiaire). Ceci est sans doute lié à la proportion relativement faible de femmes : selon une source plus ancienne (DCASPL, édition 2004, données 2001), 73% des salariés des entreprises d'architecture étaient à temps complet en 2001 (dont 86% des hommes et 60% des femmes). Le temps partiel est davantage répandu dans les petites structures.

### Cadres/Non cadres et fonctions occupées



**La proportion d'ingénieurs et cadres (36%) est élevée** par rapport à l'ensemble des salariés (elle était en 2002 de 15% pour l'ensemble du secteur tertiaire), et sans doute aussi par rapport aux autres professions libérales.

Il existe des emplois très qualifiés dans les agences d'architecture (dont des architectes salariés), mais également des emplois de collaborateurs et techniciens. Toutefois, la proportion d'ingénieurs ou de cadres progresse

avec le nombre de salariés dans l'entreprise (et logiquement avec son chiffre d'affaires). Ainsi, on dénombre 42% d'ingénieurs ou de cadres parmi les entreprises comptant 7 salariés ou plus et 18% seulement au sein de celles qui ne comptent qu'un salarié. Il faut ajouter que les entreprises de grande taille ont souvent un statut privé (SA, SARL, etc.) permettant le salariat du chef d'entreprise.

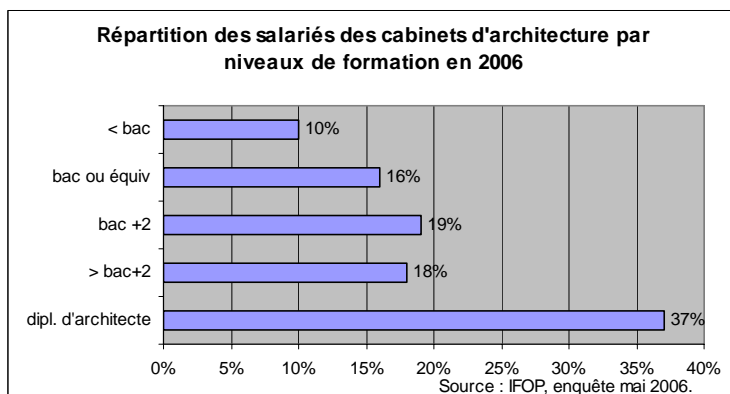
Une enquête précédente de l'IFOP de 2004 pour l'Observatoire de la Profession d'Architecte 2005 (CNOA), apporte une précision sur les fonctions occupées :

Sur 100 salariés on trouve

Métiers	Nombre
Architectes	42
Projeteurs	17
Dessinateurs	12
Mètres	2
Vérificateurs de chantier	2
Gestionnaires	4
Secrétaires	19
Autres	2

### Niveaux de diplômes

Un tiers des salariés sont titulaires du diplôme d'architecte DPLG. Cependant, la fonction d'architecte salarié n'est pas repérée dans la convention collective et les diplômés peuvent aussi occuper d'autres fonctions (dessinateur, responsable chantier, etc.). La proportion de titulaires du DPLG augmente dans les plus grandes



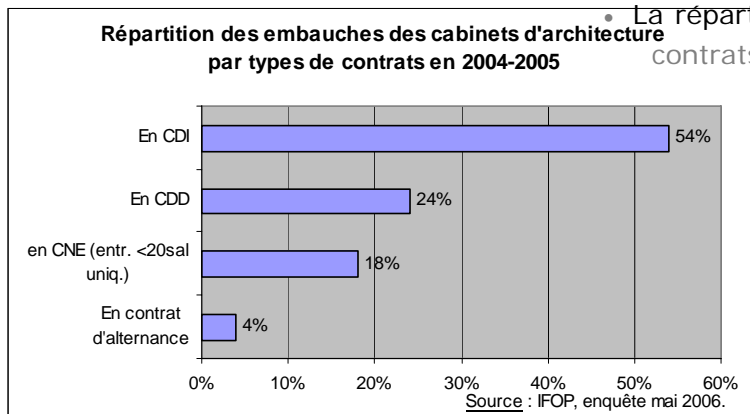
entreprises (42% dans celles de 6 salariés et plus) qui comptent plus souvent des dirigeants salariés dans leur effectif.

La proportion de diplômés de niveau I et II (bac + 3 et au-delà) est bien sûr très supérieure à celle de l'ensemble des entreprises du tertiaire (14% en 2002).

### Mobilité professionnelle, mouvements de main d'œuvre

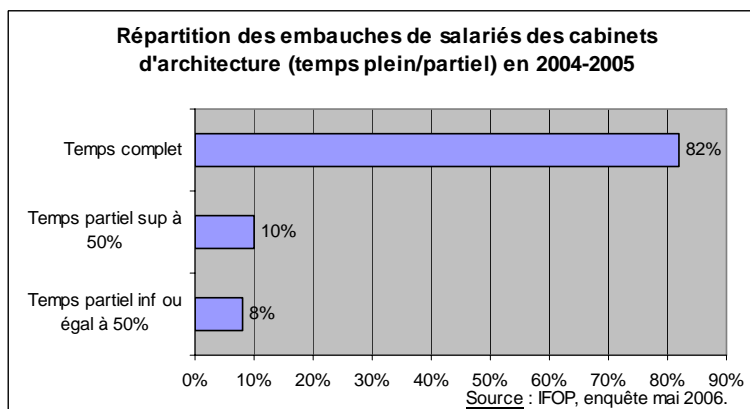
En ce qui concerne le niveau des entrées/sorties dans la profession, nous ne disposons que de données issues de l'enquête IFOP de mai 2006. Il en ressort que :

- **63% des entreprises déclarent au moins une embauche au cours des deux dernières années**, alors que 41% auraient connu des départs. Cela intègre aussi les embauches en CDD ou en alternance.
- **En moyenne, les entreprises ont embauché 1 salarié entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2005**, et il y a eu en moyenne 0,7 salariés quittant l'entreprise sur la période. Ainsi, 27% des salariés actuellement en poste dans les entreprises d'architecture ont été embauchés au cours de ces deux dernières années.

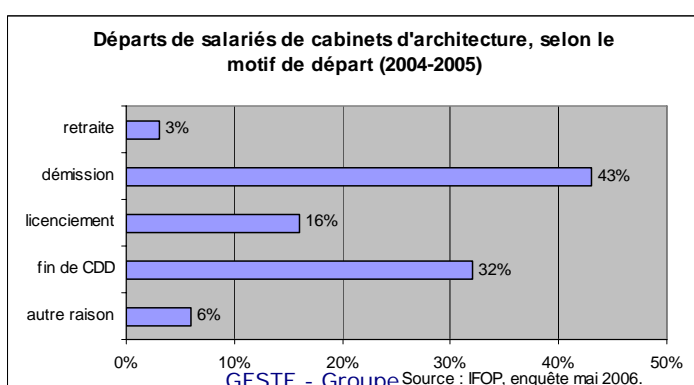


La répartition des embauches 2004-2005 par types de contrats est la suivante :

Il y a une majorité d'embauches en CDI, mais la proportion de recrutements en CDD est élevée. Il semblerait y avoir eu aussi une forte percée du CNE, ce dispositif ayant été créé en août 2005. Les agences les plus récemment créées semble y recourir davantage. Les plus grosses également.



Nous retrouvons ici des proportions comparables aux effectifs salariés actuellement en emploi dans les entreprises d'architecture, avec une forte prédominance des embauches à temps complet.



En ce qui concerne les départs, on notera la **proportion élevée de démissions (43% des départs) suivie des fins de CDD (32%)** et des licenciements.

Les départs en retraite semblent encore marginaux dans le total.

41% des entreprises indiquent qu'un de leur salarié au moins a bénéficié d'une promotion interne au cours des 12 derniers mois, et cela



représente en moyenne 1 salarié par entreprise. 80% des salariés promus l'ont été suite à une formation.

### Points à retenir / Commentaires / Liste de questions

- Le secteur est d'abord composé de TPE (moins de 5 salariés), mais compte un peu plus d'entreprises plus importantes que la moyenne des professions libérales ;
- Les grandes régions qui comptent le plus d'entreprises et emploient davantage de salariés sont l'Île-de-France et Rhône-Alpes. Ce sont aussi celles où la part des emplois salariés des entreprises d'architecture dans le total de l'emploi salarié des professions libérales est le plus élevé. On trouve également deux autres pôles régionaux forts : l'ouest (Pays de la Loire et Bretagne), et le sud-ouest (Aquitaine et Midi-Pyrénées).
- La profession est relativement peu féminisée (pour les salariés), ce qui explique probablement en partie le fait que le temps partiel soit peu répandu.
- Les salariés sont titulaires en majorité de CDI, mais les recrutements récents semblent montrer un recours plus fort au CDD et depuis 2005 au CNE dans les entreprises de moins de 20 salariés.
- Les salariés sont très qualifiés (plus d'un tiers d'ingénieurs et cadres, correspondant pour l'essentiel à des architectes diplômés). Mais il y a aussi des emplois de collaborateurs, techniciens ou employés.
- Les structures d'âge laissent augurer de faibles départs en retraite dans les prochaines années.

## 3. Les pratiques de formation

### Nombre de stagiaires et nombre d'heures de formation

2005	Diplômant ou certifiant		Non diplômant ou non certifiant		Ratio du nombre d'heures par stagiaire	
	nbre de stagiaires	heures	nbre de stagiaires	heures	diplômant ou certifiant	non diplômant ou non certifiant
Architectes	340	85 728	4 661	208 608	252	45
%	7%	29%	93%	71%		
Ensemble	8 624	2 622 894	34 832	1 268 175	304	36
%	20%	67%	80%	33%		

Globalement, les architectes représentent en 2005 12% des stagiaires et 8% des heures effectuées, alors qu'ils rassemblent 8,5% des effectifs salariés recensés par l'OPCA PL. Cela traduit un taux d'accès à la formation plus élevé (voir ci-après) mais aussi une **prédominance de formations non diplômantes et plutôt courtes**, relevant pour l'essentiel du plan de formation. Les formations diplômantes représentent moins d'un tiers des heures contre plus des 2/3 pour la moyenne des professions libérales. Les principaux diplômes ou certificats visés sont la certification « qualité environnementale et développement durable » (185 stagiaires

en 2004) puis le BT collaborateur architectes (14 stagiaires). La faiblesse des formations diplômantes s'explique probablement aussi par l'obsolescence des diplômes de l'Education Nationale pour les collaborateurs salariés des entreprises d'architecture (précisément en ce qui concerne le BT).

### Taux d'accès à la formation

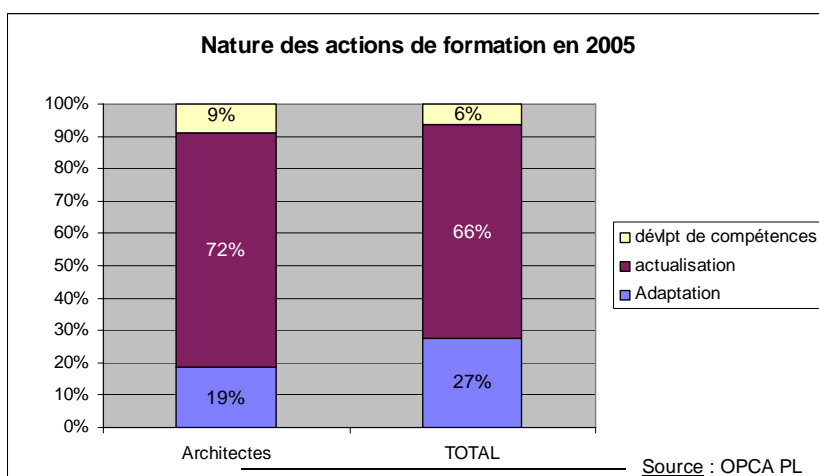
	Taux d'accès homme	Taux d'accès femme	Taux d'accès H/F
Architectes	21%	17%	19%
Ensemble prof. libérales	19%	11%	12%

Le taux d'accès à la formation est plus élevé, particulièrement pour les femmes. Par rapport aux autres branches de la filière « cadre de vie », le taux d'accès est comparable aux économistes de la construction (20%) et inférieur aux cabinets de géomètres (23%), mais avec une plus grande équité entre les hommes et les femmes dans les entreprises d'architecture.

### Répartition par types de dispositifs : plan, périodes, contrats

2005	Nbre de stagiaires par type de formation				Nbre de stagiaires plan par domaine de formation		
	contrats	période	plan	Total	Adaptation	Actualisation	dévlpt de compétences
Architectes	113	0	4 888	5 001	911	3 536	441
Ensemble prof. lib.	4 271	3 060	36 125	43 456	9 921	23 957	2 247

Le plan représente 98% des stagiaires, contre 83% en moyenne. Les contrats de professionnalisation ne représentent que 2% (moyenne : 10%). Cela semble confirmer le faible recours à l'alternance dans la branche<sup>2</sup>. Nous ne disposons pas pour l'instant de la répartition des heures de formation dans les différents dispositifs, qui donnerait une vision différente de leurs poids respectifs.



Les entreprises d'architecture effectuent surtout des actions d'actualisation de compétences (72% contre 66% en moyenne) et de développement (9% contre 6%). Il y a beaucoup moins d'actions d'adaptation (19%) en comparaison à des branches telles que les géomètres (63%), les avocats (42%) ou celles de la santé (médecins 60%, dentistes 55% et LABM 46%). Cela tient sans

<sup>2</sup> Cela s'explique en partie par la signature tardive des accords de branche, qui explique probablement le faible développement de l'alternance en 2005.

doute aux différences de profils de publics en formation (certaines professions libérales n'ont que des assistants ou des administratifs parmi leurs salariés) et aux spécificités du métier.

On trouve d'abord des formations aux logiciels : CAO/DAO (2100 stagiaires en 2005), images de synthèse (640), bureautique (807) ; viennent ensuite des formations sur différentes thématiques de l'architecture : évolution réglementaire et technique (316), actualisation de connaissances non techniques (145).

Les actions de développement de compétences ont surtout concerné « qualité environnementale et développement durable (185 stagiaires) puis langues (156 stagiaires).

### Profil des personnes en formation

2005	Nombre de stagiaires par catégories socio-professionnelles et sexe								
	Employé		Technic		Cadre		Total		
	H	F	H	F	H	F	H	F	Total
Architectes	2097	2169	4	2	486	243	2587	2414	5001
%	42%	43%	0%	0%	10%	5%	52%	48%	100%
Ensemble	4560	27526	1687	1142	2583	5958	8830	34626	43456
Ensemble	10%	63%	4%	3%	6%	14%	20%	80%	100%

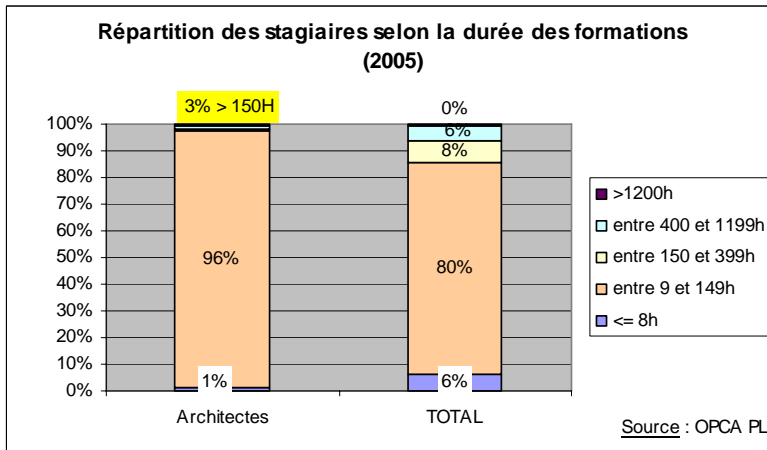
La catégorie des employés est sur-représentée par rapport à la moyenne (85% des stagiaires contre 73%). La profession est moins féminisée que l'ensemble des professions libérales, cela explique en partie la proportion plus faible de femmes dans le total des stagiaires.

	-25 ans		25 ans à 44 ans		45ans et +		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Architectes	471	9%	3529	71%	1001	20%	5001
<b>Ensemble</b>	<b>8 064</b>	<b>19%</b>	<b>26 996</b>	<b>62%</b>	<b>8 396</b>	<b>19%</b>	<b>43 456</b>

Les jeunes sont proportionnellement moins nombreux parmi les stagiaires en formation. Est-ce un effet de la durée élevée de la formation initiale pour les architectes salariés ?

### Durée moyenne de formation

2005	durée des actions					
	<= 8h	entre 9 et 149h	entre 150 et 399h	entre 400 et 1199h	>1200h	
Architectes	61	4 792	51	77	20	5 001
Ensemble prof. lib.	2 674	34 573	3 379	2 680	150	43 456



La grande majorité des actions de formation sont de courte durée (96% comprises entre 9 et 149 heures).

### Points à retenir / Commentaires / Liste de questions

- Le taux d'accès à la formation des collaborateurs salariés des entreprises d'architecture est plus élevé que la moyenne, en particulier pour les femmes ;
- Les formations sont majoritairement des formations non diplômantes ou non certifiantes, et de durées plutôt courte. Cela s'explique vraisemblablement en partie par le niveau de formation initiale élevé de certaines catégories de salariés (notamment les architectes bien sûr), d'où un besoin moindre de formations longues et diplômantes.
- Les actions d'actualisation ou de développement des compétences sont plus fréquentes par rapport à la moyenne. Les formations qui ont attiré le plus de stagiaires en 2005 sont d'abord des formations à des logiciels spécifiques (CAO/DAO, images de synthèse) ou de bureautique ; des formations sur les évolutions réglementaires et techniques ; des formations d'actualisation de connaissances non techniques ; des formations en qualité environnementale et développement durable ; des formations en langues.
- Ce sont surtout les employés qui représentent l'essentiel (85%) des stagiaires. Il n'y a pas de techniciens en formation dans les statistiques de l'OPCA PL, et les cadres sont aussi proportionnellement moins nombreux. Cela est sans doute lié au fait que les collaborateurs cadres sont déjà de niveau de formation initiale élevé, et plus jeunes que dans d'autres branches.